

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 11 octobre 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 03/10/2019

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille dix-neuf et le onze octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 3

Votants: 21

Pour: 21

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Josian CABROL, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Philippe VIDAL, René CAUQUIL, Alain MOULY, Guy ROUCAYROL

**Représentés :** Jean-Luc FALIP par Kléber MESQUIDA, Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS, Pierre POLARD par Bernard BOSC

**Présents non votants :**

**Excusés :** Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL

**Absents:**

**Objet: Contrat Région Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles, ingénierie territoriale 2019**

Lors de la séance du 5 juillet 2019, il a été présenté et adopté le rapport sur l'ingénierie territoriale 2019.

Il convient toutefois d'en modifier le plan de financement.

Le budget total dédié à l'ingénierie est donc de **195 890 €** avec deux plans de financement dissociés :

- un plan de financement spécifique sur les fonds européens Leader
- un plan de financement spécifique contrat.

### Plan de financement Leader

Le budget du Groupe d'Action Locale pour 2019 est donc de **91 663 €** pour lequel les financements suivants ont été sollicités :

- |   |          |
|---|----------|
| - Conseil Départemental de l'Hérault (Contreparties LEADER) | 8 929 €  |
| - Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée          | 8 929 €  |
| - Union Européenne – crédits FEADER LEADER                  | 71 438 € |

### Plan de financement Contrat

Le budget du contrat 2019 est de **104 227 €** pour lequel le financement suivant pourrait être sollicité

- |                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| - Conseil régional Occitanie pour | 67 021 € |
|-----------------------------------|----------|

Le solde de 39 573 € représente l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le principe de cette demande de subvention, et en cas d'avis favorable, de bien vouloir l'autoriser à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré le Comité Syndical, se prononce favorablement à l'opération présentée et autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 11 octobre 2019

Le Président,  
Jean ARCAS

